



André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme  
Président du groupe de la  
Gauche Démocrate et Républicaine  
3, route des 3 Ponts  
63300 THIERS

Le 8 juillet 2021

Monsieur Karim BENMILOUD  
Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand  
Rectorat de l'Académie  
3, Avenue Vercingétorix  
63000 CLERMONT-FERRAND

*Objet : situation du collège Condorcet de Puy-Guillaume –  
DHG rentrée 2021  
Nos références : JB1731*

Monsieur le Recteur,

Je vous alerte sur la situation du collège Condorcet de Puy-Guillaume au regard de la Dotation Horaire Globale (DHG) envisagée pour la rentrée de septembre 2021.

En effet, j'ai rencontré ce jeudi 7 juillet les membres du conseil d'administration, représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, des parents d'élèves et des personnels ATOS. Ils m'ont fait part de leur grande colère et de leur incompréhension au regard des mesures de restriction des moyens qui seraient affectés au collège, annoncés sans aucune concertation. En effet, alors que le collège compte aujourd'hui 345 élèves, le nombre de divisions passerait de 14 à 12 à la rentrée 2021, avec la suppression d'une classe de 4<sup>ème</sup> et d'une classe de 3<sup>ème</sup>, alors que les prévisions d'effectifs, non définitives, ne laissent entrevoir qu'une très faible diminution du nombre d'inscrits pour la rentrée prochaine.

Ainsi, le 29 juin dernier, les membres du conseil d'administration ont très largement adopté une motion demandant a minima le maintien de la DHG prévue en février 2021. Ils ont aussi fait part d'une demande d'audience avec l'Inspecteur d'académie, mais dont la date vient d'être seulement fixée au 30 août.

Cette annonce d'une baisse brutale des moyens, sans concertation, ni vote du conseil d'administration, est en totale contradiction avec la situation actuelle très difficile de l'établissement, qui compte un nombre très important d'élèves en difficultés et issus de familles défavorisées.

Ainsi, les moyens proposés conduiraient à ne conserver que 3 divisions de 4<sup>ème</sup> et 3 divisions de 3<sup>ème</sup> avec une moyenne de 28 élèves ! Les équipes pédagogiques et enseignantes soulignent, dans ces conditions, l'impossibilité d'un apprentissage efficace des différentes disciplines, qu'il s'agisse des langues vivantes, des lettres, des mathématiques, des sciences physiques, de la vie et de la terre, de la technologie... Ils pointent également la dégradation des conditions de travail des enseignants, avec plusieurs postes menacés de compléments d'emploi sur d'autres établissements.

Par ailleurs, cette situation entraînerait une baisse de 10 % des moyens consacrés aux assistants d'éducation (AED), alors même que les besoins d'accompagnement et d'encadrement scolaires sortent renforcés de la crise sanitaire. A ce constat, il faut ajouter l'absence de médecin scolaire et d'une infirmière scolaire titulaire affectée à l'établissement.

.../...

Aussi, je relaie très directement la demande de l'ensemble de la communauté éducative et des parents d'élèves de maintien a minima des moyens initialement prévus lors du conseil d'administration du 1er février 2021 pour le collège Condorcet, avec 13 divisions pour la prochaine rentrée scolaire, le maintien des heures nécessaires d'autonomie, ainsi que le retrait de toute mesure de baisse des moyens en équivalents temps plein d'AED.

Particulièrement attentif et attaché à la qualité du service public d'éducation dans nos territoires et nos collèges ruraux, je considère qu'en aucun cas des arbitrages budgétaires ou de moyens d'enseignement ne peuvent se faire sur le dos des conditions essentielles de réussite des élèves.

Je serai ainsi particulièrement vigilant quant aux réponses qui seront apportées à ce collège rural dans les jours à venir. Je m'associerai évidemment aux mobilisations prévues pour la défense de ce collège rural déjà lourdement impacté ces dernières années.

Certain de l'attention que vous porterez à cette situation et dans l'attente d'une réponse rapide, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE

**Copie à :** Monsieur Michel Rouquette, Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme.